

Quelques mots sur la consolidation d'un lit ruisseau au moyen de pieux

Autor(en): **Moos, K. von**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal
= Journal forestier suisse**

Band (Jahr): **47 (1896)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-763210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quelques mots sur la consolidation d'un lit de ruisseau au moyen de pieux.

(Voir la figure.)

(Extrait du travail de Monsieur *K. von Moos*, inspecteur forestier à Lucerne,
publié ci-dessus.)

La ville de Lucerne possède au pied du Pilate de grandes forêts situées sur un terrain composé de couches importantes de dépôts ératiques très sujets à des éboulements. D'innombrables sources se montrent à la surface de tout le versant nord, dont l'eau s'écoule dans de nombreux fossés et ravines, fouillant et minant profondément ce terrain peu consistant, dont la pente accuse 30^o/o et plus. L'administration des forêts de la ville se vit donc obligée de rechercher les voies et moyens lui permettant, aussi économiquement que possible, de remédier d'une manière efficace aux inconvénients signalés.

Elle se décida à employer surtout des pieux sous diverses formes. En quelques endroits, on posa des clayonnages dans le sens de la largeur, en d'autres des fascines empilées et embrochées dans le lit du ruisseau. Mais la principale utilisation des pieux consista à enfoncer ces derniers dans le lit, d'après la méthode préconisée par M. Schindler, en plaçant dans les intervalles des branches, ramilles, racines, troncs, etc. ou des pierres. Ce dernier mode de construction, dont la figure annexée au présent numéro donne une faible idée, a fait ses preuves et son emploi peut être recommandé même pour les petits cours d'eau présentant les caractères d'un torrent. Voici comment on procède :

On enfonce dans le sens de la largeur du ruisseau une ligne de pieux de forte dimension, tout en observant le profil en travers que l'on veut donner au cours d'eau ; l'écartement des pieux dans les lignes est de 30—50 cm. Les pieux du milieu ne devraient pas dépasser le lit de plus de 1 m. — En-dessous de cette première ligne, à une distance à peu près égale à la largeur du ruisseau, on établit une seconde ligne qui doit être parallèle à la première et dont les pieux doivent être enfoncés à ras du sol. Au besoin, on peut remplacer cette seconde ligne par une traverse bien enterrée dans les deux rives. — On plante alors entre les deux rangées, des pieux en nombre aussi grand que possible, en prenant

garde de ne pas les enfoncer plus qu'il n'est nécessaire, suivant qu'on veut donner à l'ouvrage un profil longitudinal qui soit rectiligne ou convexe. — On place alors entre les pieux et jusqu'à hauteur de ceux-ci des pierres anguleuses aussi grandes que possible; cette opération devra être effectuée avec soin, de sorte que les pierres, s'engageant bien les unes dans les autres, ne puissent être emportées par le courant. Si l'on n'a pas de bonnes pierres à disposition, on rapprochera d'autant plus les pieux et on fera même bien, avant de placer le matériel de remplissage, de réunir par groupes les pieux entre eux au moyen de clayonnages.

Le pieu, séjournant continuellement dans un terrain humide et entouré à la partie supérieure de débris ou de pierres peut se conserver longtemps et oppose à l'eau un obstacle résistant. La résistance est d'autant plus grande qu'on aura réuni un certain nombre de pieux entre eux, formant ainsi un système complet. — Il sera toutefois nécessaire de revoir de temps à autre l'ouvrage et de réparer les détériorations qui seraient survenues. Ajoutons que les frais y relatifs sont sans importance.

Si le terrain à consolider est fortement pierreux, il ne faut pas en conclure d'emblée que le système de défense dont il s'agit ne peut être appliqué, parce qu'on ne pourrait enfoncer les pieux dans le sol. Bien souvent, en sondant au préalable le terrain au moyen d'une fiche, on arrive à placer un nombre respectable de pieux.

On veillera tout spécialement, en enfonçant les pieux, à ce que ceux-ci ne se fendent et ne s'esquillent, afin qu'ils durent et qu'ils résistent aussi longtemps que possible.

Pour enfoncer les pieux les moins forts, on se sert d'une mailloche dont le billot en bois dur a un diamètre d'environ 18 cm. et une longueur d'environ 30 cm., muni de frettes; le manche aura environ 1 m. Pour les pieux d'un diamètre dépassant 15 cm., on emploiera avec avantage un mouton portatif, composé simplement d'un trépied et d'un bloc en fonte du poids d'environ 65 kg.

En terminant, nous exprimons le désir que les personnes qui emploient les pieux dans les travaux de défense, fassent aussi connaître ici les expériences qu'elles ont faites et les résultats obtenus.
